

## **ENJEUX ET DEROULEMENT FORMATION 7H**

### **La formation de 7 heures en détail**

L'objectif de cette formation est de familiariser le futur conducteur avec la moto. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

#### **• 2 heures de théorie**

• Sur les 7 heures de formation, 2 heures sont attribuées à un enseignement théorique.

L'enseignement comprend :

- l'analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur ;
- des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route : conduire sous la pluie ou de nuit, se rendre visible auprès des autres usagers, s'équiper en vêtements protecteurs de qualité, connaître les manques d'adhérence (gravillons, ralentisseurs, peintures au sol etc.) ;
- les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

#### **• 2 heures de pratique hors circulation : l'examen « sur plateau »**

• Ces deux heures sont consacrées à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage, etc.

• La personne en formation apprend :

- à démarrer en toute sécurité ;
- à monter et à descendre les vitesses ;
- à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- à s'arrêter.

• Le futur usager est particulièrement sensibilisé à la position sur la moto : bien positionner son regard avant de virer ou de tourner, tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage et à bien positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids.

#### **• 3 heures de pratique en circulation**

• À l'issue des 3 heures hors agglomération, le conducteur doit être capable :

- d'adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation ;
- de choisir la bonne voie et de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds ;
- de franchir une intersection, de changer de direction et de dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration ;
- de savoir négocier un virage en toute sécurité.

### **La catégorie A du permis moto**

• Le permis A permet de conduire toutes les motos avec ou sans side-car et tous les trois-roues motorisés quelle que soit leur puissance.

- Le permis A : motos de plus de 35kw

• La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les motocyclettes et tricyles ainsi que les quadricycles à moteur d'une puissance maximum de 15 kW.

•Un titulaire d'un permis A2 depuis plus de 2 ans peut se voir délivrer, après une formation de 7h, un permis de la catégorie A.

- Obtention de la catégorie A

•Pour obtenir la catégorie A du permis de conduire, le candidat doit :

•être titulaire du permis A2 depuis plus de 2 ans ;

•être âgé de 20 ans minimum ;

•être titulaire de l'attestation de formation de 7 heures délivrée par une école de conduite.

## **LIEU ET CONDITIONS D'USAGE DE LA PISTE**

•Adresse de la formation hors circulation:Chemin de Chambois 26300 Bourg de Péage

•Temps de parcours à partir de l'école de conduite:10 minutes

•Piste privée:oui

•Capacité d'accueil:3 élèves maximum + l'enseignant deux roues

•Pas d'accès aux sanitaires

•Disponibilité de la piste:L'amplitude horaire de la piste est

•du lundi au vendredi de 8h à 17h et de 8h à 19h en période estivale

•le samedi de 8h à 17h

•pas de cours de moto le mercredi